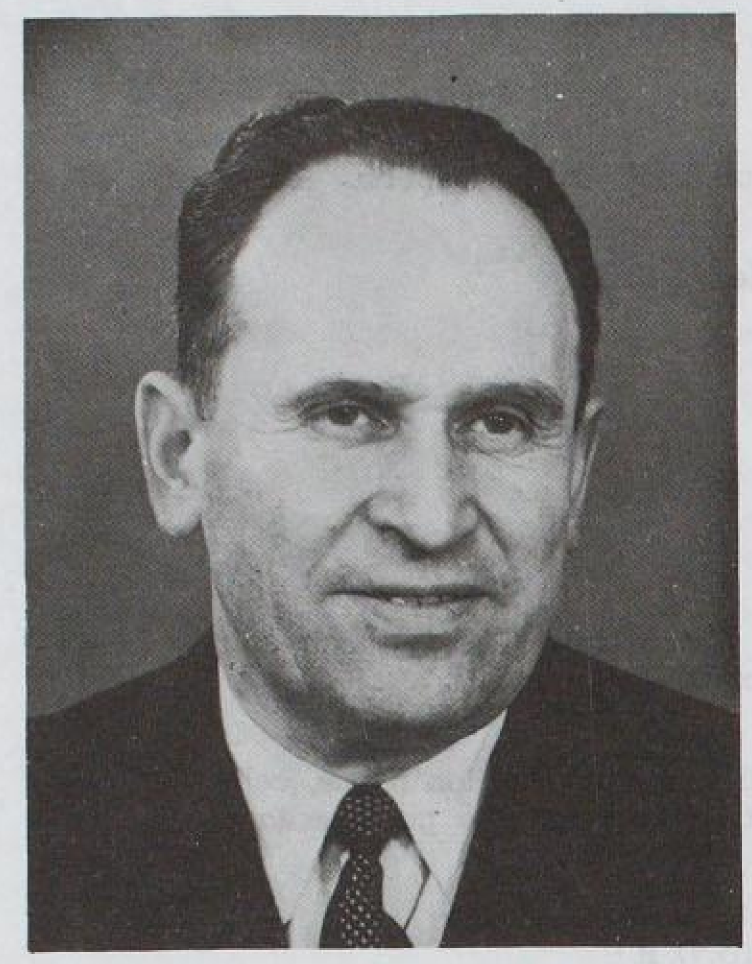
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973



4e Circonscription

de SENLIS - CREIL



René QUENTIER
Candidat

Arthur DEHAINE
Suppléant

Electrices, Electeurs,

Le 4 Mars prochain, vous allez désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Vous allez faire un choix décisif, ce choix porte sur deux systèmes de société : la société libérale que nous vivons actuellement, instituée par la Ve République, ou la société marxiste avec la dictature prolétarienne, que tente de nous imposer l'entente socialiste-communiste.

Votre choix est donc entre la liberté et l'oppression.

J'ai toujours défendu la liberté, et toujours combattu l'oppression.

Depuis 1958, vous avez bien voulu me choisir pour représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale ; j'y ai fermement défendu nos libertés, le progrès et la justice sociale.

Aujourd'hui, notre société est dotée d'institutions équilibrees.

La France est en Paix partout dans le Monde.

Nos finances sont saines.

Et notre Economie est en nette progression. De l'avis des experts étrangers, la France sera dans quelques années la troisième puissance économique du Monde, après l'Amérique et le Japon, loin devant les Pays de l'Est. Cette situation favorable a permis au Gouvernement et à sa Majorité de réaliser une œuvre considérable dans le domaine des Equipements, dans celui du Progrès social (notamment personnes âgées, handicapées, etc...), dans celui de l'Enseignement, dans celui de l'Agriculture et de l'Industrie.

Personne, d'ailleurs, ne conteste l'amélioration de nos conditions de vie.

« Ouvrez les yeux et regardez autour de vous. »

C'est grâce à vous, et à la confiance que vous m'avez accordée, que tout ce travail, tous ces efforts, tous ces progrès, ont pu être réalisés, mais, ne vous y méprenez pas, c'est tout cela que les opposants ne veulent pas admettre et feraient disparaître.

Votre choix est donc clair, il conditionne l'Avenir du Pays, le Vôtre, et celui de vos Enfants.

C'est conscient de l'importance de cet enjeu, comme de mes responsabilités, que j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages, pour poursuivre l'œuvre entreprise depuis 1958, sous l'impulsion du Général de Gaulle.

Dans ce but, je tiens à préciser que mon action portera principalement :

Sur une politique sociale dynamique :

— Amélioration du système de retraite des Commerçants et Travailleurs, aide aux Commerçants âgés.
— Poursuite de la politique de l'Intéressement et de la Participation, Garantie de l'emploi et de l'exercice du droit syndical.
— Poursuite de l'amélioration du pouvoir d'achat.
— Poursuite d'une politique d'aide aux Handicapés et aux Grands Infirmes.

Politique active en faveur de la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Pour une politique agricole : au sein du Marché Commun, dans l'intérêt de la Population Rurale et de tous les Français.

Pour une politique efficace de la Jeunesse : par l'Enseignement et les Sports. Efforts soutenus en faveur des Equipements scolaires et sportifs.

Prise en charge, par l'Etat, des frais de gestion des C. E. S. et des C. E. G.

Pour une politique du Logement :

Objectif à atteindre : 600.000 logements par an.

De plus en plus de logements individuels.

Priorité aux jeunes ménages et aux Personnes âgées.

Attribution immédiate de la prime à la construction.

Administrateur délégué de l'Office Public Départemental des H. L. M. de l'Oise, je me suis employé au maximum et continuerai à le faire, car les besoins sont loin d'être satisfaits.

Ceci n'est pas un programme limitatif. Mais, pour progresser, il faut une direction ferme, celle du Président de la République, un Gouvernement stable et responsable, une majorité parlementaire décidée à soutenir ce Gouvernement et cette Politique.

Cette Majorité m'a à nouveau donné l'investiture des trois formations la composant :

Union des Démocrates pour la République (U. D. R.)
Républicains Indépendants (R. I.)
Centre Démocratie et Progrès (C. D. P.)

Seul candidat investi par cette majorité, face aux hommes des partis de la division et de la dictature

Je m'engage à soutenir l'action de Georges Pompidou, Président de la République, et de son Gouvernement.

Logiques avec vous-mêmes, vous refuserez les promesses démagogiques, vous refuserez le désordre, car c'est par la clarté, la cohérence et le réalisme que notre Majorité organisera le progrès pour le bonheur de tous.

Je suis certain qu'à nouveau vous m'apporterez vos suffrages, afin d'assurer l'avenir de notre Circonscription, pour le Progrès, la Liberté et la Paix.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SENLIS-CREIL !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

René QUENTIER

Lieutenant-Colonel Pilote de Réserve
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Médaille de la Résistance
Licencié en Droit
Notaire Honoraire
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Chambly

Député sortant

J'ai demandé à M. Arthur DEHAINE d'être mon Suppléant ; il a accepté, et je l'en remercie bien vivement.

Maire-Adjoint de Senlis, Expert-Comptable diplômé, il est donc parfaitement au faîte de toutes les questions qui peuvent se poser dans notre Circonscription tant dans le domaine de l'Equipement et de l'Emploi que dans le domaine administratif et de gestion.

Grâce à sa jeunesse, son dynamisme et sa compétence, nous formerons une équipe capable de mettre tout en œuvre pour promouvoir une politique active dans l'ensemble de la Circonscription.

Arthur DEHAINE

Maire-Adjoint de Senlis
Expert-Comptable Diplômé
Expert près les Tribunaux
Membre du Nouveau Contrat Social d'Edgard Faure

SUPPLÉANT

Tous deux investis par l'Union des Républicains de Progrès (U.R.P.)

Imp. Cent. Adm. - Beauvais.